

**SÉANCE ORDINAIRE
8 JANVIER 2014**

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ORDINAIRE du Conseil des maires de la Municipalité régionale de comté des Etchemins, tenue le mercredi 8 janvier 2014, à 19h30, à la salle du Conseil de la MRC des Etchemins sise au 1137 Route 277, à Lac-Etchemin, et à laquelle sont présents les membres suivants du Conseil à l'ouverture de la séance :

| | |
|-------------------------|--|
| Harold Gagnon | (Lac-Etchemin) |
| Gilles Gaudet | (Sainte-Aurélie) |
| Martine Boulet | (Saint-Benjamin) |
| Adélarde Couture | (Saint-Camille) |
| Réjean Bédard | (Saint-Cyprien) |
| Denis Beaulieu | (Sainte-Justine) |
| Sylvie Lajoie | (Saint-Louis) |
| Denis Laflamme | (Saint-Luc) |
| Émile Lapointe | (Saint-Magloire) |
| Richard Couët | (Saint-Prosper) |
| Rock Carrier | (représentant de Sainte-Rose-de-Watford) |
| Denis Boutin | (Sainte-Sabine) |
| Jean Paradis | (Saint-Zacharie) |

Formant quorum sous la présidence de Monsieur **Hector Provençal**, préfet.

Monsieur Luc Leclerc, directeur général et secrétaire-trésorier, agit comme secrétaire de l'assemblée. Monsieur Martin Roy, directeur général adjoint et secrétaire-trésorier adjoint, est aussi présent.

1.0 OUVERTURE DE LA SÉANCE :

Après avoir constaté le quorum de cette assemblée, le préfet, Monsieur Hector Provençal, procède à l'ouverture de la séance et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2014-01-01

2.0 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

Le préfet demande si des membres du Conseil souhaitent ajouter des sujets au projet d'ordre du jour.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE HAROLD GAGNON,
ET RÉSOLU

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté ci-après en laissant le varia ouvert :

- 1. Ouverture de la séance.**
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.**
- 3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 décembre 2013, et suivi. P3**
- 4. Compte rendu du comité administratif (s'il y a lieu).**
- 5. Rencontre :**
 - Groupe ressource technique – Présentation par Madame Josée Durand.
- 6. Intervention ou dossiers du CLD :**
 - FDD : Ratification des projets du comité de diversification.
- 7. Dossiers en aménagement et développement du territoire (s'il y a lieu).**

- 8. Dossiers du Pacte rural :**
- Projet de Mission internationale Chaudière-Appalaches – France.
 - Projet de Boîte à science pour terrain de jeux unifié (6 municipalités).
- 9. Affaires courantes :**
- 9.1 Intervention du préfet à la suite de diverses rencontres et réunions.
- 9.2 Modification résolution – Comité FDD (Inscrire Daniel Gagnon et non pas Daniel Thibault).
- 9.3 Résolution, pour le MAMROT, autorisant le préfet à signer l’avenant à l’entente de gestion du Programme d’aide financière aux MRC pour l’année 2014.
- 9.4 Conseil sans papier – Présentation du logiciel réalisé par Weblex Design Inc.
- 10. Autres rapports de comités, rencontres et colloques.**
- 11. Administration :**
- 11.1 Listes des comptes à payer.
- 11.2 État des encaissements et déboursés.
- 12. Correspondance et communications. P12**
- 13. Varia.**
- 14. Période de questions.**
- 15. Clôture de la séance.**

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

2014-01-02

3.0 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 DÉCEMBRE 2013, ET SUIVI :

CONSIDÉRANT QU’il y a dispense de faire lecture des procès-verbaux en vertu du règlement #025-89;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du Conseil ont reçu une copie du procès-verbal et que les membres présents déclarent l’avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE DENIS BOUTIN,
ET RÉSOLU

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 décembre 2013 soit adopté et signé tel que rédigé.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

4.0 COMPTE RENDU DU COMITÉ ADMINISTRATIF (S’IL Y A LIEU) :

Aucun compte rendu n’est déposé.

5.0 RENCONTRE :

Groupe ressource technique – Présentation par Madame Josée Durand :

L’organisme Le Tremplin, appuyé par le CSSS des Etchemins travaillent présentement à la réalisation d’un projet d’hébergement de logements adaptés sur le territoire de la MRC des Etchemins, et ce, afin de répondre à la clientèle présentement hébergée en CHSLD de moins de 65 ans. Cedit projet a déjà obtenu la réservation de ses unités auprès de la Société d’habitation de Québec.

6.0 INTERVENTION OU DOSSIERS DU CLD :

- FDD : Ratification des projets du comité de diversification :

2014-01-03

MRC – Étude piste cyclable (Dossier FDD-2013121217) :

Cette proposition est rejetée à la suite du vote suivant :

Huit (8) maires, représentant 40,24 % de la population, votent contre la réalisation de ladite étude.

Les municipalités de :

| | | Population |
|-----------------|----------------|-------------|
| Saint-Benjamin | 5,27 % | 917 |
| Saint-Cyprien | 3,13 % | 545 |
| Saint-Zacharie | 10,19 % | 1772 |
| Saint-Camille | 4,86 % | 846 |
| Sainte-Rose | 4,55 % | 791 |
| Saint-Luc | 2,80 % | 488 |
| Saint-Magloire | 4,17 % | 726 |
| Sainte-Aurélie | 5,27 % | 917 |
| 8 municipalités | <u>40,24 %</u> | <u>7002</u> |

Cinq (5) maires, représentant 59,75 % de la population, votent pour la réalisation de ladite étude.

Les municipalités de :

| | | Population |
|-----------------|----------------|---------------|
| Sainte-Sabine | 2,18 % | 380 |
| Saint-Prosper | 21,15 % | 3679 |
| Sainte-Justine | 10,60 % | 1845 |
| Saint-Louis | 2,48 % | 432 |
| Lac-Etchemin | 23,34 % | 4060 |
| 5 municipalités | <u>59,75 %</u> | <u>10 396</u> |

« Cette proposition de procéder à une étude de faisabilité dans le cadre du projet de réalisation d'une piste cyclable sur le territoire des Etchemins et qui fait l'objet d'une recommandation positive auprès du Conseil des maires par le comité du Fonds de développement et de diversification (FDD) de la MRC des Etchemins est devenue caduque suite au vote, ci-haut décrit, par les maires présents à la séance du Conseil ».

PROPOSITION REJETÉE.

2014-01-04

CLDE - Chargé de projet en gestion des besoins de main-d'œuvre (Dossier FDD-2013121218) :

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE DENIS BOUTIN,
ET RÉSOLU

QUE, suite à la recommandation du comité de diversification et de développement, le Conseil des maires approuve la recommandation formulée de ne pas accorder l'aide financière demandée par le CLD des Etchemins à partir du Fonds de diversification et de développement pour l'embauche d'un chargé de projet qui aurait pour mandat de jumeler les entreprises qui sont en recherche de main-d'œuvre et les travailleurs en recherche d'emploi dans la MRC des Etchemins.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

2014-01-05

CLDE - Haltes touristiques (Dossier FDD-2013121219) :

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA MAIRESSE SYLVIE LAJOIE,
ET RÉSOLU

QUE le Conseil des maires approuve la recommandation formulée par le comité de diversification et de développement à l'effet d'accorder une aide financière maximale de dix-neuf mille trente-six dollars (19 036,00\$) au CLD des Etchemins à partir du Fonds de diversification et de développement pour la réalisation et l'installation de 3 panneaux touristiques sur les sites majeurs de la MRC des Etchemins.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

2014-01-06

CLDE - Promotion touristique hors région (Dossier FDD- 2013121220) :

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE DENIS LAFLAMME,
ET RÉSOLU

QUE le Conseil des maires approuve la recommandation formulée par le comité de diversification et de développement à l'effet d'accorder une aide financière maximale de quarante-six mille huit cents dollars (46 800,00\$) au CLD des Etchemins à partir du Fonds de diversification et de développement pour la réalisation de nouveau matériel de promotion du territoire et la publicité des bons coups.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

2014-01-07

CLDE - Consultant promotion touristique (Dossier FDD- 2013121221) :

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE DENIS BEAULIEU,
ET RÉSOLU

QUE le Conseil des maires approuve la recommandation formulée par le comité de diversification et de développement à l'effet d'accorder une aide financière maximale de dix mille sept cent cinquante dollars (10 750,00\$) au CLD des Etchemins à partir du Fonds de diversification et de développement pour le financement des honoraires professionnels d'un consultant spécialisé en médias sociaux.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

2014-01-08

Municipalité St-Magloire (Dossier FDD- 2013121222) :

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE ADÉLARD COUTURE,
ET RÉSOLU

QUE le Conseil des maires approuve la recommandation formulée par le comité de diversification et de développement à l'effet d'accorder une aide financière maximale de quatre mille cent trente-quatre dollars (4 134,00\$) à la municipalité de St-Magloire à partir du Fonds de diversification et de développement pour le financement d'enseignes et d'aménagements horticoles.

Note : Le maire de cette municipalité est toujours présent à la table du Conseil, mais il est tenu de n'émettre aucun commentaire relié au dossier qui concerne sa municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

2014-01-09

Municipalité St-Luc (Dossier FDD- 2013121223) :

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE EMILE LAPOINTE,
ET RÉSOLU

QUE le Conseil des maires approuve la recommandation formulée par le comité de diversification et de développement à l'effet d'accorder une aide financière maximale de seize mille quatre cent trente-cinq dollars (16 435,00\$) à la municipalité de St-Luc à partir du Fonds de diversification et de développement pour le financement d'un concept muséal et architectural d'un Centre de découvertes des énergies renouvelables.

Note : Le maire de cette municipalité est toujours présent à la table du Conseil, mais il est tenu de n'émettre aucun commentaire relié au dossier qui concerne sa municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

2014-01-10

CLDE – Mission Internationale C.A. (Dossier FDD-20131224) :

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE DENIS BEAULIEU,
ET RÉSOLU

QUE, suite à la recommandation du comité de diversification et de développement, le Conseil des maires recommande que ce projet soit présenté au Pacte rural régional de la MRC des Etchemins où il serait admissible.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

2014-01-11

Municipalité St-Camille (Dossier FDD-2013121225) :

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE DENIS LAFLAMME,
ET RÉSOLU

QUE le Conseil des maires approuve la recommandation formulée par le comité de diversification et de développement à l'effet d'accorder une aide financière maximale de neuf mille dollars (9 000,00\$) à la municipalité de St-Camille à partir du Fonds de diversification et de développement pour le financement d'un plan de restauration du 2^e étage et de l'annexe de l'ancien magasin général de la municipalité.

Note : Le maire de cette municipalité est toujours présent à la table du Conseil, mais il est tenu de n'émettre aucun commentaire relié au dossier qui concerne sa municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

2014-01-12

Municipalité St-Prosper (Dossier FDD-2013121226) :

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA MAIRESSE SYLVIE LAJOIE,
ET RÉSOLU

QUE le Conseil des maires approuve la recommandation formulée par le comité de diversification et de développement à l'effet d'accorder une aide financière maximale de dix-huit mille dollars (18 000,00\$) à la municipalité de St-Prosper à partir du Fonds de diversification et de développement pour le financement d'une étude de marché afin de développer la promotion du secteur résidentiel de la municipalité.

Note : Le maire de cette municipalité est toujours présent à la table du Conseil, mais il est tenu de n'émettre aucun commentaire relié au dossier qui concerne sa municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

2014-01-13

Municipalité Ste-Aurélié (Dossier FDD-2013121227) :

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE ADÉLARD COUTURE,
ET RÉSOLU

QUE, suite à la recommandation du comité de diversification et de développement, le Conseil des maires approuve la recommandation formulée de ne pas accorder l'aide financière demandée par la municipalité de Ste-Aurélié à partir du Fonds de diversification et de développement pour le financement d'une étude concernant le lac Abénakis.

Note : Le maire de cette municipalité est toujours présent à la table du Conseil, mais il est tenu de n'émettre aucun commentaire relié au dossier qui concerne sa municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

2014-01-14

Municipalité St-Benjamin (Dossier FDD-2013121228) :

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE EMILE LAPOINTE,
ET RÉSOLU

QUE, suite à la recommandation du comité de diversification et de développement, le Conseil des maires approuve la recommandation formulée de ne pas accorder l'aide financière demandée par la municipalité de St-Benjamin à partir du Fonds de diversification et de développement pour le financement d'un projet de transformation de l'église du village.

Note : La mairesse de cette municipalité est toujours présente à la table du Conseil, mais elle est tenue de n'émettre aucun commentaire relié au dossier qui concerne sa municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

2014-01-15

Municipalité Lac-Etchemin (Dossier FDD-2013121229) :

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE DENIS BEAULIEU,
ET RÉSOLU

QUE le Conseil des maires approuve la recommandation formulée par le comité de diversification et de développement à l'effet d'accorder une aide financière maximale de vingt-sept mille dollars (27 000,00\$) à la municipalité de Lac-Etchemin à partir du Fonds de diversification et de développement pour le financement d'une étude de marché pour la construction d'une résidence pour personnes âgées autonomes et semi-autonomes à Lac-Etchemin.

Note : Le maire de cette municipalité est toujours présent à la table du Conseil, mais il est tenu de n'émettre aucun commentaire relié au dossier qui concerne sa municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

7.0 DOSSIERS EN AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE (S'IL Y A LIEU) :

Aucun dossier lors de cette séance.

8.0 DOSSIERS DU PACTE RURAL :

2014-01-16

Projet de Mission internationale Chaudière-Appalaches – France :

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA MAIRESSE MARTINE BOULET,
ET RÉSOLU

QUE le Conseil des maires ne donne pas son accord de principe afin que le dossier déposé de façon préliminaire par le CLD des Etchemins soit considéré par le comité technique sur la ruralité dans le cadre de l'enveloppe régionale du Pacte rural pour une somme n'excédant pas deux mille quatre cents dollars (2 400,00\$).

REJETÉE À LA MAJORITÉ.

11 MUNICIPALITÉS REPRÉSENTANT 89,46 % DE LA POPULATION.

Monsieur Adélaré Couture a manifesté son intention d'être représentant pour la MRC des Etchemins lors de cette mission internationale.

2014-01-17

Projet de Boîte à science pour terrain de jeux unifié (6 municipalités) :

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE DENIS BEAULIEU,
ET RÉSOLU

QUE le Conseil des maires donne son accord de principe afin que le dossier déposé de façon préliminaire par la Municipalité de Sainte-Rose-de-Watford (porteur du dossier) soit considéré par le comité technique sur la ruralité dans le cadre de l'enveloppe régionale du Pacte rural pour une somme n'excédant pas cinq mille cent quatre-vingt-cinq dollars (5 185,00\$).

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

9.0 AFFAIRES COURANTES :

9.1 Intervention du préfet à la suite de diverses rencontres et réunions :

Monsieur le préfet fait part des principales rencontres et activités auxquelles il a participé depuis la dernière séance.

2014-01-18

9.2 Modification résolution – Comité FDD (Inscrire Daniel Gagnon et non pas Daniel Thibault) :

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE HAROLD GAGNON,
ET RÉSOLU

DE modifier le nom de Daniel Thibault en celui de Daniel Gagnon tel qu'il aurait dû apparaître à la résolution 2013-11-26 comme membre du comité de diversification et de développement du Fonds de soutien aux territoires en difficulté des Etchemins.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

2014-01-19

9.3 Résolution, pour le MAMROT, autorisant le préfet à signer l'avenant à l'entente de gestion du Programme d'aide financière aux MRC pour l'année 2014 :

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE DENIS BOUTIN,
ET RÉSOLU

QUE le préfet de la MRC des Etchemins, monsieur Hector Provençal, soit et est autorisé à signer le document intitulé « Avenant à l'entente de gestion intervenue le 22 mars 2011 entre le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et la Municipalité régionale de comté des Etchemins ».

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

9.4 Conseil sans papier – Présentation du logiciel réalisé par Weblex Design Inc. :

Le directeur général adjoint fait un compte rendu de la rencontre du 19 décembre dernier concernant ce dossier. Une démonstration aura lieu mercredi 5 mars à 19h00 à la Salle du Conseil des maires.

10.0 AUTRES RAPPORTS DE COMITÉS, RENCONTRES ET COLLOQUES :

Aucun nouveau rapport n'est présenté.

2014-01-20

11.0 ADMINISTRATION :

11.1 Listes des comptes à payer :

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE DENIS BEAULIEU,
ET RÉSOLU

QUE les comptes dont copie a été remise aux membres du Conseil et totalisant deux cent quarante-trois mille sept cent trois dollars et soixante-quatre cents (243 703,64\$) incluant la rémunération du personnel, soient adoptés; le tout tel que joint en annexe au procès-verbal de cette assemblée et versé au registre des délibérations des séances de ce Conseil, avec le certificat de disponibilité de crédits.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

11.2 État des encaissements et déboursés :

Aucun état des encaissements et déboursés n'est présenté séance tenante.

12.0 CORRESPONDANCE ET COMMUNICATIONS :

1. **Gouvernement du Québec :**

a) **Ministère des Transports :**

- Réponse à la résolution no 2013-08-06 concernant la demande d'autorisation d'utilisation de la voie ferrée du Chemin de fer Québec Central (CFQC) dans le cadre du projet de piste cyclable.

b) **MAMROT (Dossier à l'étude) :**

- Accusé réception de la lettre datée du 28 novembre 2013 concernant l'adoption du projet de règlement no 117-13 relatif à l'agrandissement du périmètre urbain de Saint-Benjamin.

c) **MDDEFP :**

- Lettre d'information concernant le programme de gestion des matières résiduelles (PGMR).

2. **Table jeunes des Etchemins :**

- Invitation à tous les maires à assister à une soirée festive concernant les différentes actions mises en place par les dix (10) Tables jeunes de la région.

3. **Municipalité de Saint-Cyprien :**

- Réception des résolutions no 206-12-2013 et 207-12-2013 concernant le règlement sur la forêt no 115-13.

4. **La Voix du Sud :**

- Point d'information concernant l'activité présentée au Conseil des maires, par des membres du Club de Golf Lac-Etchemin, lors de la séance régulière du 11 décembre dernier.

5. **Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes :**

- Demande d'appui concernant le service postal de Postes Canada.

6. **Fondation « Un Geste pour la vie » :**
 - Demande d'aide financière pour la prévention du suicide sur les territoires de Beauce-Sartigan, Les Etchemins et Robert-Cliche. L'aide consiste à l'achat d'un billet loto-voyage 2014, d'une valeur de cent vingt dollars (120,00\$), sur un total de 475 billets disponibles.
7. **Fédération québécoise des municipalités (FQM) :**
 - Élections au sein du conseil d'administration.
8. **5^e Groupe-brigade mécanisé du Canada**
 - Invitation.
9. **MRC de La-Rivière-du-Nord**
 - Demande d'appui concernant l'entente de partenariat fiscal et financier avec Québec-Municipalités.

2014-01-21

Modification de l'entente de partenariat financier avec Québec-Municipalités :

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE RICHARD COUËT,
ET RÉSOLU

D'APPUYER la résolution numéro 8124-13 de la MRC de La Rivière-du-Nord adoptée lors de sa séance du Conseil tenue le 12 décembre 2013;

CONSIDÉRANT que l'entente de 2007-2013 s'inscrivait dans une volonté commune de modifier, dans un esprit de partenariat, les relations et les façons de faire entre le gouvernement et les municipalités en dotant celles-ci de revenus prévisibles et stables;

CONSIDÉRANT que l'entente 2007-2013 était dotée d'une enveloppe atteignant quatre cent soixante-douze (472) millions de dollars en 2013, cette mesure prévoyant un remboursement de la taxe de vente du Québec (TVQ) payée par les municipalités sur leurs achats de biens et de services, lequel remboursement devait atteindre cent pour cent (100 %) en 2013;

CONSIDÉRANT que l'entente signée en 2006 arrive à échéance à la fin du mois de décembre 2013;

CONSIDÉRANT que le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) a présenté en octobre dernier des mesures techniques portant sur le changement du traitement comptable du remboursement de la TVQ, lequel changement revient à demander aux municipalités d'absorber seules les effets budgétaires du changement qui leur est imposé;

CONSIDÉRANT que les impacts budgétaires de cette modification seront majeurs pour les municipalités de toutes tailles partout au Québec et pourront se traduire par un manque à gagner;

QUE cette résolution soit acheminée à la FQM et à l'UMQ pour appui dans ce dossier.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

10. **La Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ)**
 - Lettre confirmant la ristourne de mille quatre cent vingt-deux dollars (1 422,00\$) pour la MRC des Etchemins.
11. **PASSION FM - RADIO BELLECHASSE-ETCHEMINS**
 - États financiers au 31 août 2013.

13.0 VARIA :

SBI :

Point d'information de monsieur le maire Harold Gagnon indiquant que la compagnie SBI a annoncé la fermeture prochaine de son usine à Lac-Etchemin.

Piste cyclable :

2014-01-22

Dossier demande d'utilisation du tronçon du Chemin de fer Québec Central (CFQC) :

CONSIDÉRANT QUE la MRC des Etchemins a reçu réponse à sa résolution numéro 2013-08-06 laquelle était adressée au ministre des Transports du Québec (MTQ) en date du 6 août 2013 dont voici un extrait provenant du MTQ datée du 11 décembre 2013 et reçu à nos bureaux le 16 décembre 2013;

« Le ministre a annoncé par voie de communiqué, le 17 mai 2013, la négociation des baux à long terme avec la MRC Robert-Cliche, la MRC de la Nouvelle-Beauce ainsi que la MRC de Beauce-Sartigan, en vue de l'utilisation à des fins récréotouristiques de l'emprise ferroviaire abandonnée entre Vallée-Jonction et Notre-Dame-des-Pins, dans la région de la Chaudière-Appalaches. Le ministre a aussi indiqué aux présidents des CRÉ de la Chaudière-Appalaches et de l'Estrie que le ministère des Transports du Québec surseoirait à toute autre demande, et ce, tant qu'un cadre d'intervention gouvernemental en transport ferroviaire n'aura pas été mis en place. »

CONSIDÉRANT QU'un projet d'étude pour la réalisation d'une piste cyclable sur son territoire est actuellement en discussion;

CONSIDÉRANT QUE la MRC des Etchemins désire également développer son secteur touristique en bonifiant l'offre d'activités de plein air sur son territoire par la réalisation d'une piste cyclable;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE GILLES GAUDET,
ET RÉSOLU

QUE la présente résolution soit acheminée à la députée de Bellechasse, madame Dominique Vien, ainsi qu'au député de Beauce-Sud, monsieur Robert Dutil, afin que ceux-ci demandent au ministre des Transports d'accélérer le processus de décision quant à l'autorisation d'utiliser ledit tronçon du CFQC appartenant au Ministère des Transports.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

2014-01-23

Motion de félicitations :

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU

QU'une motion de félicitations soit adressée au Lieutenant Mario Roberge du poste de la Sûreté du Québec de la MRC des Etchemins pour les services rendus à la population de notre MRC depuis son arrivée le 1^{er} juin 2009 et lui souhaiter la meilleure des chances dans ses nouvelles fonctions.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

14.0 PÉRIODE DE QUESTIONS :

Aucune question n'est soumise.

2014-01-24

15.0 CLÔTURE DE LA SÉANCE :

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE DENIS LAFLAMME,
ET RÉSOLU

QUE la présente séance soit levée à 22h00.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

PRÉFET

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER